



N°20 / Août 2025

CAP AUDRESSELLES

Edition Spéciale : Rétrospective 2020-2025

Le mot du Maire

Bonjour à tous,
Lors de la préparation de notre 19ème édition du bulletin municipal, nous avons pris conscience que cela faisait 5 ans que nous avons été élus. En effet après les élections de mars 2020, la municipalité actuelle a pris ses fonctions en juin 2020 (cause covid).

Cela fait 5 ans que nous sommes aux manettes de la commune, 5 années d'activités intenses au service de la population, 5 années où, trimestre, après trimestre nous vous tenons informés de la vie locale et de l'état d'avancement des projets de la commune grâce à nos bulletins municipaux et notre site internet (www.audresselles-mairie.com).

Le menu de notre dernier bulletin étant déjà trop copieux pour faire figurer une rubrique consacrée à ces 5 années, nous avons décidé de sortir cet été ce numéro spécial, une manière également de marquer la parution de notre 20ème bulletin.

Cette rétrospective démarre avec le rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui nous confronte dès juillet 2020 aux dures réalités de la gestion communale. Il était nécessaire de se mettre en conformité avec les règles comptables et administratives applicables à toute collectivité locale.



Passé ce cap, nous avons été en mesure d'engager les programmes permettant de remettre à niveau tous les équipements communaux et mettre en action les objectifs sur lesquels nous nous étions engagés... Une activité de tous les jours qui demande d'organiser des concertations, rédiger des règlements, établir des dossiers de demandes de subvention, argumenter les avis, consulter des prestataires de service, suivre les chantiers...

Ce bilan reprend les thèmes traités dans nos différentes éditions à partir du travail des huit commissions mises en place dès 2020. Les principales initiatives les plus significatives ont été mises en évidence, une manière de donner plus de sens et de perspective à l'action municipale...

Bonne lecture et bel été à tous.

Amitiés Antoine BENOIT



Au sommaire :

- Le redressement des comptes de la commune
- Un budget communal en équilibre sans augmentation des taux d'impôts locaux
- Le rétablissement de bonnes relations avec les partenaires extérieurs
- La réorganisation des services de la Mairie et de l'accueil des habitants
- L'amélioration des équipements et des espaces publics communaux (+ Focus sur le Camping « les Ajoncs »)
- L'Ecole et les jeunes
- La gestion de l'eau-assainissement et lutte contre les inondations
- La préservation de la biodiversité
- Le logement
- La révision du Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUi)
- La réduction des dépenses énergétiques
- La défense de l'identité du village
- La vie sociale et l'animation du village

Le redressement des comptes de la commune

La période 2018-2020 n'avait pas été favorable à la commune avec un budget bloqué par le conseil municipal et une augmentation des taux communaux des impôts locaux imposée par la DGFIP et votée afin de rétablir un budget communal équilibré. Cela en avril 2019, un an avant les élections.



En juillet 2020, un mois après la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale, un rapport à charges très sévère de la part de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a été reçu en mairie. Plus de 40 pages sanctionnaient la mauvaise gestion administrative et financière de la commune et l'absence du respect des règles démocratiques.

On y trouvait, entre autres, au moins dix ans de non-déclarations à l'URSSAF, de la TVA, des contrats aidés, des dossiers de retraite du personnel communal incomplets depuis 15 ans...

Globalement :

- Des pénalités en cours sur les déclarations TVA + URSSAF + Contrats Aidés, d'au moins 230 000€
- Des condamnations dont les montants sont à jamais perdus
- Des TVA payées normalement récupérables, à jamais perdues

Entre septembre et novembre 2020, grâce à un travail très conséquent, nous sommes remontés 10 à 20 ans en arrière et avons remis à jour tous les dossiers cités par la CRC. Et avons réussi à bénéficier :

- D'une remise des pénalités sur la TVA (2020) et une remise partielle des pénalités sur les Contrats aidés (début 2021).
- L'annulation des pénalités URSSAF (mars 2022)
- La mise à jour des dossiers de retraites, des titulaires et des contrats. Certains agents n'étaient même pas connus des Caisses !
- La régularisation des carrières des agents titulaires

Fin 2021, nous avons répondu positivement point par point aux attentes de la CRC, réponse qui validait le fait que nous avions rétabli une bonne gestion administrative et financière de la commune. Nous pouvions commencer à investir (Cf. bulletin municipal de janvier 2022) !



Un budget communal en équilibre sans augmentation des taux d'impôts locaux

La remise en ordre du fonctionnement communal nous a permis très vite de pallier à la dégradation de tous nos équipements publics en engageant un vaste programme d'investissements. Dès août 2020, le premier dossier de demande de subvention était lancé pour la rénovation de la mairie.

Des charges du camping étaient imputées à tort au budget communal : Une part de vos impôts partait au camping ! Nous avons récupéré les charges avec un effet rétroactif sur quatre années.



La mise en conformité avec la loi et l'établissement de règlements concernant :

- Les droits de place du marché 0€ en 2019
- Les autorisations de terrasses (AOT) 0€ avant 2020
- Locations de locaux à visée commerciale
- Location de la salle des fêtes

La négociation d'un emprunt auprès du Crédit Agricole de 1 million d'euros en 2021 avec des annuités supportables par la commune pour nous permettre d'améliorer nos équipements publics.

En 2020, la commune n'était plus endettée. Le budget communal est remis sur pied avec l'annulation des pénalités, la perception des loyers ajustés, les AOT terrasses, les droits de place du marché et surtout soulagé des charges du camping. **La commune est prête à investir et à emprunter sans risque**. Un emprunt de 1 million d'euros a été contracté auprès du Crédit Agricole et cela juste avant l'inflation des taux (2 mois avant).

Cet emprunt nous a aidé sur tous les investissements de la commune, principalement pour la rénovation-extension de notre Espace-Ecole « les Flobarts ».

Toutes ces mesures ont permis de **stabiliser le budget communal** sans que cela entraîne une augmentation des taux communaux des impôts locaux.

La nouvelle station d'épuration est en cours de construction. **Elle nous a été imposée par la Police de l'Eau** et il faut dire que c'était plus que nécessaire. Notre lagunage était plus qu'insuffisant par rapport à la fréquentation de notre village. Nous augmentons notre capacité d'épuration des eaux en nombre d'habitants, de 1500 à 2700 (x1,8).

La nouvelle station coûte chère ! On nous impose une participation communale de 30%.

Deux solutions s'offraient à nous, soit augmenter très fortement les taxes eaux usées, soit emprunter. Nous avons choisi la deuxième solution. Après la délibération prise en avril 2025, nous sommes sur le point de signer un emprunt avec la Banque des Territoires. Avec ce deuxième emprunt les marqueurs financiers restent au vert. Nous sommes loin du surendettement (Cf. bulletin municipal de janvier 2022).



Le rétablissement de bonnes relations avec les partenaires extérieurs

Nous avons rétabli ou créé des relations normales et suivies avec l'extérieur, à savoir :

- Les services de l'Etat
- La Trésorerie Générale
- Le Département du Pas-de-Calais
- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Pas-de-Calais
- La Région Hauts-de-France
- La Communauté de Commune de la Terre des 2 caps et les communes voisines
- Le Parc Naturel Régional
- Le Grand site de France
- Le Centre de gestion du Pas-de-Calais
- La Fédération Départementale de l'Energie (FDE)
- L'Etablissement Public Français (EPF)
- Etc.....



La qualité des échanges a permis à l'équipe municipale de se mobiliser pour **monter des demandes de subventions** (bien souvent complexes) auprès des financeurs institutionnels. **Ce sont plus de 1 900 000 € d'aides cumulées qui ont ainsi été obtenues**, cela sans compter la prise en charge de l'aménagement de l'aire d'accueil par le Grand Site des 2 Caps (Département) ainsi que la part communale des aides pour la station d'épuration.



Edition Spéciale : Rétrospective 2020-2025

La réorganisation des services de la Mairie et de l'accueil des habitants

Les secrétaires assurent les tâches quotidiennes qui incombent à un **secrétariat de mairie** ainsi qu'à la **comptabilité du camping municipal**. Leur montée en compétences, notamment par de **nombreuses formations**, a été constante pendant ces 5 années grâce notamment à l'accompagnement du Cabinet SFP Collectivités spécialisé en finances locales, le Centre de Gestion du Pas-de-Calais et de la Trésorerie (depuis que les relations avec cette institution se sont harmonisées).

La sécurité au travail des agents techniques a été renforcée, avec de nouveaux moyens pour assurer les tâches quotidiennes d'entretien des espaces publics et des équipements communaux (habillement, outils, véhicules...)

Les **horaires d'ouverture** de la mairie ont été élargis. Le Maire se rend disponible pour recevoir tous les jours en mairie. Des **permanences** sont assurées tous les samedis de 10h à 12h par les conseillers municipaux. Les **réunions du Conseil Municipal** sont devenues quasi-mensuelles.

Mairie d'Audresselles
Rue Pierre et Marie Curie
62164 AUDRESSELLES
Tél : 33 (0)3.21.32.96.81
email : audres.com@wanadoo.fr
site : www.audresselles-mairie.com

L'accueil de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h.



Parmi toutes les dispositions qui ont été prises, nous pouvons également citer :

- Organisations du travail des élus par la **mise en place de 8 commissions**
- Rédaction et mise à jour d'un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**
- Rédaction du **Document Unique** détaillant tous les risques liés à l'activité des agents communaux avec mise à jour chaque année
- Contrôle et suivi du **Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)** devant obligatoirement figurer dans toutes les écoles maternelles
- Mise en place du **nouveau système d'organisation des élections**
- Vérification de la bonne application de la nouvelle loi relative à **l'organisation du temps de travail**
- Rédaction d'un protocole relatif à la **protection des agents en cas d'intrusions et d'incivilités** constatées sur le territoire de la commune
- Mise en place en 2024 d'un **Plan Communal de l'Eau** suite aux inondations dont celle du 28 octobre 2023.



L'amélioration des équipements et des espaces publics communaux

La commune d'Audresselles a souffert ces vingt dernières années, d'un manque crucial d'investissements. En 2020, le constat est alarmant : le toit de la mairie fuit, l'école accueille les enfants dans des conditions inacceptables, l'éclairage public est obsolète et en dysfonctionnement, l'assainissement est défectueux...

Reconstruction de l'école communale :

- Diagnostic énergétique
- Étude de faisabilité confiée à un architecte afin de permettre à la commune de solliciter des subventions et organiser des appels d'offres pour choisir le maître d'œuvre et les entreprises
- Évolution du projet pour y intégrer un toit végétal, un espace gestion de l'eau et un espace polyvalent permettant d'y intégrer des activités périscolaires



Edition Spéciale : Rétrospective 2020-2025

Rénovation de la Mairie :



- Diagnostic énergétique
- Remplacement de la toiture pour lutter contre les infiltrations d'eau,
- Isolation thermique, suppression des radiateurs électriques, installation d'une chaudière performante et de radiateurs....
- Peinture façade
- Rénovation de la cour de la mairie

La salle de la Briqueterie :

- Diagnostic énergétique et diagnostic de structure
- Remise aux normes de l'installation électrique
- Amélioration des installations de la cuisine (réfrigérateur...)
- Réfection de la salle (peinture assurée par des bénévoles)
- Aménagement des sanitaires pour l'accueil des enfants de l'école
- Poursuite de la location de la salle
- Isolation phonique prévue en octobre 2025

La requalification du site de la Briqueterie est en étude.

L'étude pré-opérationnelle est confiée à un cabinet d'architecte-paysagiste sur le site de la Briqueterie comportant 4 volets :

- 1.La destruction et la reconstruction d'un nouveau local technique municipal
- 2.La construction d'une nouvelle salle polyvalente
- 3.La création d'un lotissement
- 4.La réhabilitation de la salle de la Briqueterie en un lieu patrimonial consacré aux flobarts avec la mise en valeur d'un savoir-faire local lié à la construction navale

Ce projet est ambitieux, sa réalisation sera liée à l'obtention de financements.



Edition Spéciale : Rétrospective 2020-2025

Aménagement de la Place verte :

- Arrêt du projet de logement sur l'arrière du monument aux morts
- Restauration du site Monument aux morts et du Calvaire
- Aménagement d'un espace de loisirs (ancien terrain de boules) dès octobre 2025
- Création de murets de pierres le long de la route départementale avec le PNR, la commune ayant posé sa candidature aux opérations « Coup de cœur du Parc Naturel Régional »



Amélioration de la voirie communale :

- Renforcement de la sécurisation des piétons (potelets, passages piétons, réfection de trottoirs...)
- Remplacement des panneaux de signalisation en mauvais état
- Remise en état des plaques d'égout dégradées
- Refonte de l'éclairage public
- Amélioration de la propreté du village (28 poubelles de rue installées, amélioration des points d'apports volontaires)
- Implantation et amélioration des mobiliers urbains (bancs, distributeurs de sacs à crottes)



Le parking de la Corniche à l'entrée nord du village :

- Partenariat avec le Grand Site qui en assure la maîtrise d'ouvrage avec le financement du Département du Pas-de-Calais
- Étude paysagère et d'aménagement réalisée par un cabinet d'études, participation à la définition des objectifs
- Démarrage du chantier en mars 2025, ouverture en juillet et fin de chantier (plantations et WC) au 1er trimestre 2026.



99 Le chiffre du mois

99... comme le nombre de places de stationnement de l'aire d'accueil située au nord d'Audresselles. Le chantier tient le calendrier pour permettre une première ouverture provisoire lors de la 49ème édition de la Fête du Crabe des 14 et 15 juin prochains. Le chantier reprendra ensuite pour des travaux de finition avant la saison estivale. Les plantations seront réalisées en novembre et l'installation des toilettes, des bornes de recharge électrique suivront pourachever l'aménagement de cette aire d'accueil au printemps 2026.



Edition Spéciale : Rétrospective 2020-2025

Focus sur le camping municipal « les Ajoncs » :

La Municipalité a fait le choix de continuer la gestion du camping en direct (régie municipale). Les règles de la compatibilité publique n'étaient pas respectées, il a été nécessaire de redéfinir les modalités de gestion.

En s'appuyant sur le travail de la Commission « Camping » et sur la base d'un état des lieux du camping, la priorité a été donnée en 2021 à sa **remise aux normes** par rapport à la législation de l'hôtellerie de plein air :

- Mise en place de la signalétique des parcelles et des plans d'évacuation

- Contrôle des extincteurs et mise en place de coffres adaptés

- Réactualisation des panneaux d'affichage (plan du camping, zone de regroupement, N° d'urgence et procédure, etc....)

- Mise en place de mâts et pavillons (Européen, Français et création du logo camping)

- Vérification du réseau d'eau suite à de grosses fuites constatées (à ce jour – 1 286 m³ d'économisés en une saison)

- Réfection des sanitaires, restructuration des bâtiments existants et des environs :

- Douches, cabinets de toilettes et WC mixtes (avec WC suspendus, urinoirs sans eau, robinetterie électronique, luminaires à basse consommation, etc....)
- Remise en état du circuit eau pour les douches avec mise en place de mitigeurs thermostatiques.
- Restructuration de la cabine pour personne à mobilité réduite
- Construction d'une cabine famille (comprenant deux douches dont une enfant, une baignoire bébé, une table à langer)
- Création d'un local atelier
- Création d'un local entretien et d'une lingerie avec changement de la porte existante
- Remplacement des machines à laver et sèche-linge

- Remise en état du wifi (Antennes défaillantes remplacées)

- Démontage de l'ancienne aire de jeux (hors normes) et implantation d'une nouvelle aire de jeux clôturée

- Mise en place d'un nouveau portail d'entrée (portail autoporté avec passage piéton) et deux portails à code au niveau de l'issue de secours

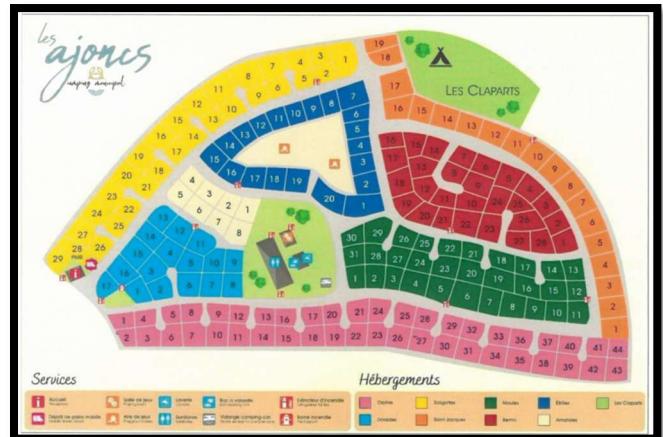
- Réfection du terrain de pétanque, délimitation, et optimisation des pistes, mise en place de panneaux de score d'affichage et de bancs

- Renouvellement du parc locatif de mobil-homes, achat de mobil-homes de 1, 2 et 3 chambres

- Remise en place du passage d'un boulanger au sein du camping durant la pleine saison.

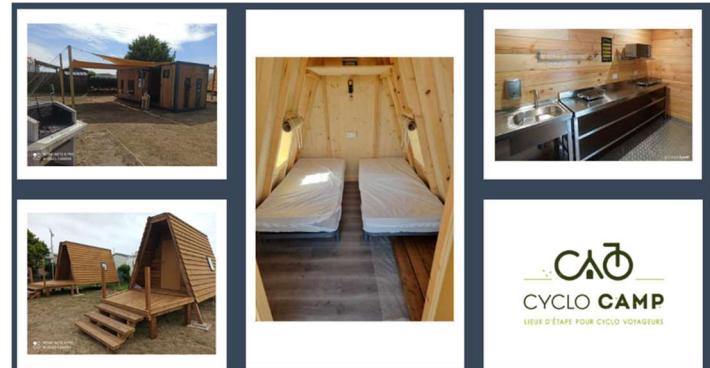
- Inscription à la FFCC (Fédération Française des Campeurs, Caravaniers et Camping-Caristes) pour être informé de la législation et de son évolution et pour nous donner de la visibilité auprès des éventuels campeurs.

- Création du Logo camping



Pendant ces cinq ans, les efforts d'amélioration de l'accueil des touristes ont été constants.

- Création du site internet www.camping-ajoncs.fr avec mise en place de réservations en ligne.
- Changement du logiciel de gestion.
- Augmentation du parc mobil home locatif (+6 dont un PMR et leur terrasse)
- Remise en état du bâtiment Accueil (optimisation des lieux, aménagement de WC privé et d'une kitchenette, poste de travail, chauffage, prises, mobilier, etc....)
- Mise aux normes de la porte d'entrée de l'accueil (adaptée aux personnes à mobilité réduite)
- Achat de table de pique-nique pour aire de jeux et aire de tentes
- Remise en état du couloir coupe-feu
- Mise en place de la gratuité du wifi pour les résidentiels
- Création d'une nouvelle chaufferie avec ballon d'eau chaude au gaz et panneaux solaires (Bâtiment et Traitement d'eau)
- Mise à disposition de barbecues communs
- Mise en place d'un set d'accueil dans les locations (produits ménagers, éponges, papiers WC, etc....)
- Remise à neuf de la clôture (1ère partie : côté station d'épuration + fond du camping)
- Remise à neuf de la clôture côté Manchue (2ème partie)
- Végétalisation complète des clôtures neuves et de certaines parcelles
- Drainage Côté Manchue dans le camping
- Mise en place de drains au fond du terrain réservé au camping-car
- Remplacement de vannes + collecteurs d'eau
- Création d'un accueil de cyclotourisme avec mise en place d'un Cyclo camp au niveau du terrain de tentes composé d'une base de vie avec électricité et eau (réfrigérateur, micro-onde, plaque de cuisson, casiers personnels, zone d'entretien et réparation vélos, etc...) et de 2 Cabadiennes de 2 personnes en bois avec électricité (Hébergement couchage 2 personnes)



Grâce à nos investissements et à la qualité de notre accueil, nous sommes passés, depuis 2019 (année de référence avant COVID) de 450 000 euros de recettes brutes à 700 000 euros en 2024.



ANTENNE WIFI



EXTINCTEUR,
CENDRIER



PORTRAIS ENTREE



CLOTURE



TABLE PIQUE NIQUE



BARBECUE



CHAUFFERIE



PANNEAUX SOLAIRE



WC , DOUCHE



équipements PMR

L'Ecole et la Jeunesse

Le maintien d'une école au village a toujours été considéré comme une priorité par tous les habitants d'Audresselles. « une école qui ferme, c'est l'âme d'un village qui disparaît »

Tout a été mis en œuvre pour offrir à nos enfants un cadre scolaire propice à l'apprentissage à commencer par la reconstruction de l'école à la place des préfabriqués pour donner aux enseignants les moyens de bien exercer leurs missions.



L'espace a permis également la création d'un espace polyvalent « les Flobarts » dédié aux activités tournées vers la jeunesse

- Mise en place d'un nouveau module pour la cantine dès la rentrée 2020-2021
- Etablissement de relations de confiance avec les enseignants et les inspecteurs de L'Education Nationale
- Enquêtes à 2 reprises auprès des parents d'élèves afin d'améliorer la restauration scolaire
- Organisation de réunions de concertation sur le projet de l'école avec l'Architecte
- Recherche de subventions, 900 000€ obtenus.
- Mise en place de l'école provisoire à côté de la salle de la Briqueterie le temps des travaux avec location de 2 modules et mise aux normes de la salle des fêtes.
- Aménagement d'un toit végétalisé et d'un jardin d'eau.
- Chantier de Rénovation de l'école démarré en juin 2023 et son inauguration en septembre 2024 en présence des parents d'élèves et de tous les financeurs
- Mise en place du sport périscolaire gratuit pour les élèves de l'école



Cette préoccupation en direction des jeunes déborde largement le cadre scolaire, en témoignent également :

- La création d'un Conseil Municipal des Jeunes
- Les encouragements accordés chaque année aux jeunes qui décrochent un diplôme ou aux étudiants qui poursuivent leurs études loin de chez eux
- La création d'un nouveau terrain multisports (qui remplace l'ancien city stade devenu vétuste et non conforme aux normes actuelles)
- L'encadrement périodique des activités par des animateurs sportifs agréés

Nos jeunes passent à l'action !



Le 1er Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le 11 juin 2022.

5 à 6 jeunes membres dont 1 adjoint se réunissent 3 fois par an pour le conseil municipal des jeunes, présidé par Mr le Maire.

Les jeunes élus assistent aux différentes manifestations et cérémonies du village.

Ils proposent leurs idées qui deviennent projets puis réalisés...



La gestion de l'eau, l'assainissement, la lutte contre les inondations.

Il s'agit d'une problématique très complexe qui met en jeu différents niveaux de compétences (notamment la CC des 2 Caps en matière d'assainissement).

- Mise en œuvre du transfert de la compétence assainissement au bénéfice de la CC2Caps et normalisation des relations avec les différents services concernés
- Remplacement de la station de lagunage devenue obsolète par une nouvelle station d'épuration (sous Maîtrise d'ouvrage de la CC2Caps), participation au choix du dispositif de traitement des eaux et au financement (travaux démarrés en 2025 pour une mise en fonctionnement fin 2026)
- Diverses interventions pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales : curage de fossés, remise en état de la Manchue dans sa partie aval, plaques d'égouts changées....
- Création et animation d'un Comité de Pilotage (COPIL) autour d'un Plan Communal de l'Eau en 2024 composé des représentants des collectivités, des administrations, de la commune (agriculteurs, habitants)
- Organisation de 2 réunions de concertation, en mai 2024 et juillet 2025
- Demande introduite en octobre 2024 auprès de l'Etat pour faire reconnaître la commune en situation de catastrophe naturelle
- Démarches engagées par la commune pour demander une Occupation Temporaire du domaine public maritime afin de permettre à la commune d'intervenir chaque fois que nécessaire afin de faire sauter le bouchon qui se crée au débouché de la Manchue dans la mer
- Réalisation d'une étude opérationnelle sur les moyens à mettre en œuvre dans les zones agricoles pour réduire l'impact des ruissellements des eaux de pluie, mission confiée à la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais en mai 2024



Candidature avec le PNR au programme « PACT haies » mis en place par le Ministère de l'Agriculture

- Plantation en 2025 de 3km de haies à ce jour grâce au soutien du Grand Site de France avec les associations de réinsertion.



La préservation de la biodiversité

La commune possède deux sites naturels dunaires reconnus aux niveaux régional et européen pour leur intérêt écologique exceptionnel : « les Garennes » (16 ha) et la Manchue (4 ha). Les protéger tout en favorisant leur ouverture au public constitue un axe de travail privilégié par la commune.

- Création et animation d'un Comité de Pilotage en faveur de la gestion des deux sites
 - Signature de conventions de gestion pluri-annuelles avec Le Parc Naturel Régional (PNR) pour chacun de ces deux sites
 - Réhabilitation du chemin de randonnée par le Département du Pas-de-Calais situé sur le site des Garennes qui longe la route départementale
 - Sécurisation du site des Garennes avec le remplacement des clôtures (collaboration PNR-Grand Site de France)
 - Gestion par éco-pâturage sur ces deux sites par des agriculteurs locaux
 - Programmes annuels de débroussaillement assurés par le PNR et l'Association locale des chasseurs
 - Organisation chaque année d'opérations de ramassage des déchets et de visites nature avec des animateurs nature du PNR et du Conservatoire des sites naturels du Nord Pas-de-Calais
 - Animations nature proposées chaque année en faveur de l'école du village « les Flobarts »

20 journalistes en herbe à l'école Les Flobarts.

Bravo aux élèves de Mr Calcoen qui ont participé au projet « journaliste en herbe » organisé par la Voix du Nord.

En janvier, en cours de français, une semaine a été consacrée à la rédaction de cet article avec l'appui de Mme Drouet, journaliste.

Cet article est paru le 2 avril dernier.



Cet article illustre les projets réalisés autour de la vîpère péliale en lien avec le Parc Naturel régional.

Depuis maintenant 3 ans, les élèves de l'école les Flobarts d'Audresselles, accompagnés, cette année, par des classes de l'école d'Ambleteuse, participent à des chantiers nature.



LA VOIX DU NORD



Le logement

Comment mieux répondre à l'attente des habitants ou de jeunes ménages qui veulent rester ou vivre dans notre village ? Comment favoriser le maintien de résidents permanents ? Autant de questions qui nécessitent d'engager un large dialogue avec tous les opérateurs qu'ils soient privés ou publics.

« *Chez coco* » :

- La préemption de la Maison « Coco » par la commune
 - La signature d'une convention avec l'EPF pour le rachat du site et sa remise en état
 - Le choix d'un opérateur social pour créer 11 nouveaux logements locatifs « aidés »
 - Participation à la définition du programme de logements (échéance de réalisation 2026)



« Les dessous de l'Eglise »

- Participation avec le service urbanisme de la CC des 2Caps à l'instruction du permis de construire introduit par le promoteur Kaufmann et Broad pour créer 39 nouveaux logements.
 - Prise en compte par le promoteur de la demande de la commune de faire évoluer le nombre de logements aidés de 8 à 19 (39%). Le permis de construire a été validé en juin pour une réalisation à échéance 2027-28.



« site de la Briqueterie »

- Élaboration d'un avant-projet pour la réalisation d'un programme de logements aidés sur le site de la Briqueterie à l'initiative d'un organisme social



« rénovation du lotissement Les Pêcheurs »

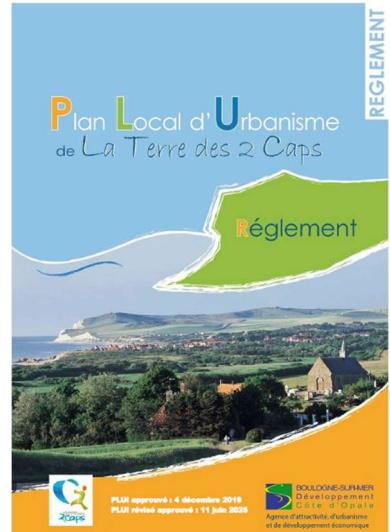


Partenariats répétés auprès d'Habitat du Littoral pour la rénovation du lotissement les pêcheurs, rue Buzelin.

La révision du PLUI

La communauté de Communes des 2 Caps est compétente dans ce domaine. Toutefois, chaque commune a la possibilité de faire prévaloir ses spécificités et faire des propositions pour défendre les intérêts du village.

- Élaboration de propositions de modifications et organisation de nombreux échanges avec le service d'urbanisme de la CC2Caps
- Demandes de modification de zonage notamment sur le site de la Briqueterie pour permettre la réalisation d'un programme de logements
- Actualisation de la liste du patrimoine remarquable de la commune en s'appuyant sur les compétences du PNR : maisons de pêcheurs, villas balnéaires, murets de pierre, perrés
- Remise d'un dossier argumenté auprès du commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique organisée en août-septembre 2024



La réduction des dépenses énergétiques

La ligne de dépense « énergie » pèse dans le budget de la commune. Une démarche vertueuse a été engagée sur plusieurs années pour mieux maîtriser ces dépenses. Cette action s'inscrit dans la volonté de la commune de participer activement à la lutte contre le réchauffement climatique.

- Réalisation d'un diagnostic énergétique de tous les équipements publics de la commune par un Bureau d'études spécialisé : mairie, école, salle de la Briqueterie
- Mise en œuvre des préconisations du Bureau d'études dans tous les bâtiments communaux (voir le paragraphe consacré aux équipements)
- Travaux d'isolations (écoles, mairie, etc..)
- Adhésion à la Fédération Départementale de l'Energie (FDE)
- Eclairage Public :
 - Diagnostic des installations de l'éclairage public par un bureau d'études spécialisé
 - Mise en sécurité des installations, installation de lampes basse consommation, changement des mâts....

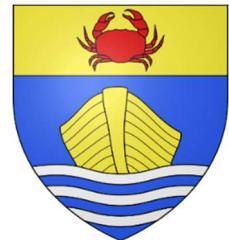




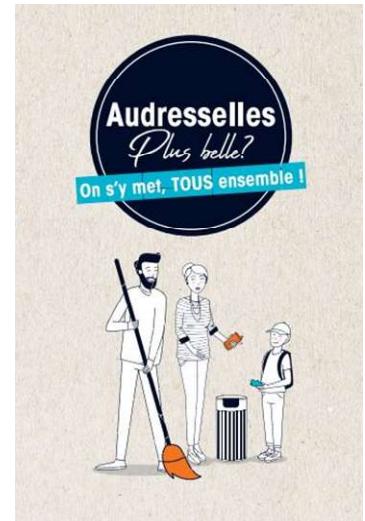
Edition Spéciale : Rétrospective 2020-2025

La défense de l'identité du village

La préservation des spécificités de notre village a toujours été un objectif partagé par l'ensemble de la population



- nouveau logo, communication renforcée autour de ce thème, mise à l'honneur des Flobarts, Fête du Crabe, préservation de l'habitat traditionnel....
- Lutte contre la banalisation et l'urbanisation excessive de sa façade littorale
Ex : remise en cause des projets d'immeubles tels le projet de la villa Titus et à l'entrée du village
- Prise en compte de la qualité paysagère dans les aménagements (ex : parking de la Corniche, la Place verte...)
- Renforcement des prescriptions d'urbanisme : clôtures, murets, habitat traditionnel
- Meilleure maîtrise de l'occupation du domaine public notamment avec la mise en place d'un cahier des charges en faveur de l'installation des terrasses de cafés et restaurants
- Démarche engagée avec les restaurateurs et les services de l'Etat en charge des questions de panneaux publicitaires et de l'affichage sur les voies publiques
- Efforts en faveur d'un village propre et accueillant (remplacement et déploiement de poubelles (28), installation de distributeurs de sacs à crottes (12), ramassage dans les rues des déchets en période estivale (mi-juin, mi-septembre), campagnes de sensibilisation,
- Mise en valeur des anciens murets de pierres très présents dans le village
- Embellissement du village, fleurissement de la commune avec la pose de bacs à fleurs, changement des luminaires dans les rues, entretien du petit mobilier urbain....



2024, Audresselles obtient une médaille de bronze des « Villages fleuris » avec félicitations du jury.

Audresselles : village fleuri



La vie sociale et l'animation au village

- Soutien sous forme de subventions et prêts de salles aux associations locales
- Organisation du repas des aînés et distribution des colis de Noël



- Accompagnement de la Fête du crabe



- Reprise de la cérémonie des vœux



- Création d'animations lors du 14 juillet



MERCI A TOUS LES ACTEURS DE LA VIE SOCIALE A AUDRESSELLES : associations, bénévoles, employés municipaux, commerçants, artisans....